

MOTION DU CESER GUYANE POUR LE CLASSEMENT DE LA GUYANE EN REP+

**L'assemblée du Ceser Guyane
Demande une éducation de qualité et les moyens nécessaires
Pour l'avenir de notre jeunesse**

Les membres du CESER-GUYANE réunis en assemblée plénière ce lundi 23 mai 2016 déplorent le revirement de position de l'état quant au classement de la Guyane en REP+.

La formation initiale en Guyane doit sensiblement être améliorée : 56,4% des jeunes sont dépourvus de diplôme.

Le classement en REP+ permettra d'adapter les moyens de l'éducation nationale aux handicaps qui sont les nôtres. Le classement permettra de réduire les effectifs dans les classes, de mieux former les enseignants et mieux encadrer les élèves...

La jeunesse est une chance pour à condition qu'elle soit formée, à défaut, la collectivité Territoriale de Guyane devra supporter de graves conséquences sociales.

La continuité dans l'action publique est une nécessité pour une Région qui évolue rapidement et qui doit se construire. Ce revirement de position nous amène une fois encore à se demander ce que vaut la parole de l'Etat et de ses représentants ? Quel exemple pour nos enfants ?

Les membres du Ceser Guyane apportent leur soutien aux parents d'élèves, au corps enseignant afin d'avoir une éducation de qualité et les moyens nécessaires pour l'avenir de notre jeunesse.

« Pas à pas et chaque pas gardés »

Ariane FLEURIVAL



**Présidente du Ceser Guyane
Vice-Présidente du Ceser France
Déléguée aux Outre-Mer**

Le scrutin donne les résultats suivants

Nbre de votants	Pour <i>(procurations comprises)</i>	Contre <i>(procurations comprises)</i>
18 dont 4 procurations	18	00